

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DÉLIBÉRATION N°D20220913_08**

**DEMANDE DE SUBVENTION
ASSAINISSEMENT EN TRAVERSE RD 833 - LIVET-EN-OUCHÉ**

Date du Conseil Municipal :	13 septembre 2022	Nombre de conseillers en exercice :	59
Date de convocation :	6 septembre 2022	Nombre de présents :	34
		Nombre de représentés par pouvoir :	9
		Nombre de votants :	43
		Nombre d'absents :	16

L'an deux-mille-vingt-deux, le treize septembre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de MESNIL-EN-OUCHÉ, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de La Barre-en-Ouche sous la présidence de M. Jean-Louis MADELON, Maire.

Présents : ADELIN Jean-Michel, BALMES Marie-Rose, BEAUVOIS Sophie, BERTHE Claude, BERTRE Domicé, BLERIOT Damien, BRARD Aurélie, BRONCQUART Marcel, CARPENTIER Corinne, DOISNEL-MARYE Virginie, DORGERE François, DRIEUX Noël, DUVOUX Dominique, FUCHÉ Fabienne, GUERIN Jennifer, HOARAU Hélène, JOUAN Christèle, LAINÉ Christelle, LEMONNIER Estelle, LEVILLAIN Sébastien, LOISEAU Denis, MADELON Jean-Louis, MICHEL John, MONNIER Christelle, MULOT Marie-France, PICCOT Paul, PREVOST Jean-Jacques, PREYRE Françoise, RAFFRAY François, TAVERNIER Sophie, THIBOUT Véronique, VANDOOREN Bernard, VANDOOREN Mathieu, VIAL Sylvie.

Représentés par pouvoir : BASTIEN Nathalie (à Corinne CARPENTIER), CLUZEAU Sébastien (à Françoise PREYRE), DRAPPIER Michèle (à Jean-Louis MADELON), FAUCHE Gérard (à Jean-Jacques PREVOST), HUET Véronique (à Sylvie VIAL), LEFEBVRE Pascal (à Christelle LAINÉ), PENAUX Mélanie (à Mathieu VANDOOREN), PEREIRA Héloïse (à Christelle MONNIER), SAMAIN Viviane (à Denis LOISEAU).

Absents et excusés : BACKX Olivier, BAERT Olivier, BURDET Blandine, COURTOUX Thomas, DESNOS François, FISCHER Jessica, GOULLEY Martine, GOUPIL Aurore, LECOMTE Alexis, LEMONNIER Stéphane, LEROUGE-HAMELET Nelly, MÉRIMÉE Bruno, MÉRIMÉE Maxime, PATOUREAUX Laurette, PERDRIEL Christian, PROFIT Jean-François.

Secrétaire de séance : MULOT Marie-France.

Le Conseil Municipal,

- Après avoir entendu le rapport de M. le Maire,

Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant :

- Que la Commune a été interpellée par le Département de l'Eure au sujet d'un problème d'assainissement de chaussée sur la route départementale n° 833 au Livet-en-Ouche ;
- Que dans un objectif de sécurité publique, il est nécessaire de procéder à la pose de bordures et de contre-bordures sur une longueur de 55 mètres, afin de guider l'eau jusqu'à une grille de recollement située sur la route de Sainte-Marguerite ;
- Que le montant de ces travaux, à la charge de la Commune, est de 16 465,20 € HT, soit 19 758,24 € TTC ;

Décide : à l'unanimité (43 voix pour – 0 contre – 0 abstention) :

- D'autoriser M. le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de l'Eure, au titre du dispositif « assainissement en traverse » pour la réalisation de cet aménagement pour un montant de 16 465,20 € HT ;
- D'autoriser M. le Maire à signer la convention correspondante avec le Conseil Départemental de l'Eure ;
- D'autoriser M. le Maire à engager toutes les démarches nécessaires à la réalisation des travaux ;
- D'autoriser M. le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.